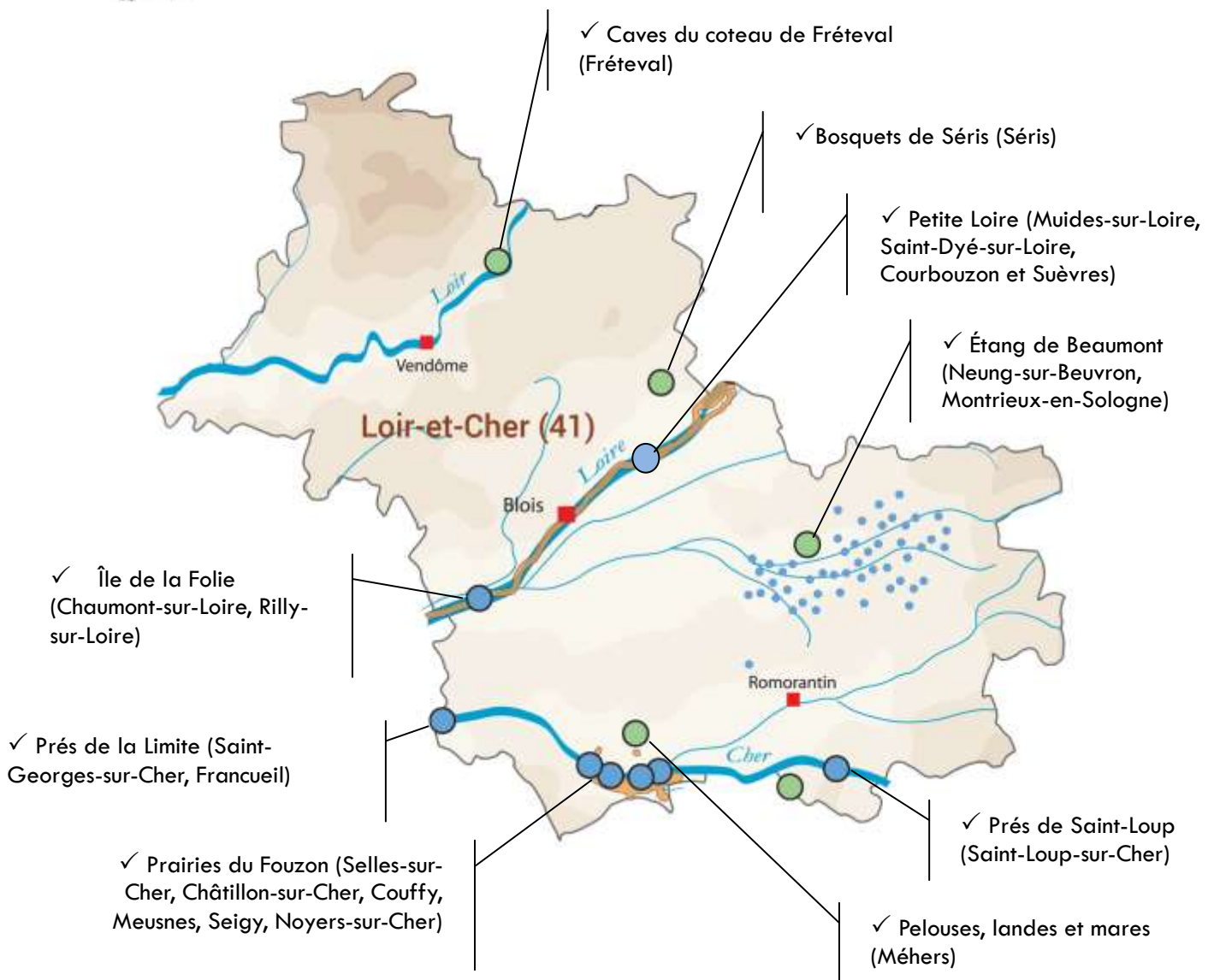


Rapport d'activités 2025

Assemblée générale – 11 avril 2026



Département de Loir-et-Cher
Délégué départemental : Jean-Pierre JOLLIVET



- ✓ Espaces naturels préservés
- ✓ Programme Loire nature
- ✓ Actions transversales ou hors site

Étang de Beaumont, Neung-sur-Beuvron, Montrieux-en-Sologne

Conservateur principal : Maurice **SEMPE**

Conservatrice adjointe : Eva **SEMPE**



CONNAÎTRE

Le 21 juin 2024, un inventaire naturaliste a réuni 11 participants aux spécialités variées afin d'approfondir les connaissances sur l'Étang de Beaumont. Cette journée a permis de réactualiser les données anciennes et de dresser un état des lieux après les importants travaux réalisés en 2023. Malgré les fortes chaleurs et un niveau d'eau encore élevé, deux nouvelles espèces d'intérêt ont été recensées : l'Aesche isocèle (une libellule) et l'Élatine fausse-alsine (une plante aquatique).

Un article a été publié dans la NR 41 : <https://www.lanouvellerepublique.fr/loir-et-cher/commune/neung-sur-beuvron/inventaire-mis-a-jour-a-l-etang-de-beaumont-a-neung-sur-beuvron-1751034866>.

Plusieurs dizaines de pieds de l'Isoètes à feuilles très tenues (*Isoetes tenuissima*), espèce «critique» sur liste rouge - bénéficiant désormais d'un Plan National d'Actions- avait été observées par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBN BP) quelques jours auparavant.

Les conservateurs de site ont mené un suivi de l'avifaune nicheuse et des oiseaux anatidés hivernants, ainsi qu'un suivi des migrateurs.



PROTÉGER

L'Espace naturel sensible de l'Étang de Beaumont est en cours de classement par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope et d'Habitats (APPB/APHN), porté par la DDT du Loir-et-Cher. En janvier 2026, le projet est en phase finale de signature en préfecture. L'équipe du Conservatoire et les conservateurs de sites ont activement contribué à l'élaboration de ce projet de protection forte, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées. Cette stratégie vise à protéger 30 % du territoire national d'ici 2030, dont un tiers (soit 10 %) sous protection forte. Les conservateurs de site ont organisé deux réunions avec les les Amis de l'Étang de Beaumont (ADEB).



GÉRER

Un contact régulier, a été maintenu tout au long de l'année 2025 avec les riverains, les frères Julien, les Amis de l'Étang de Beaumont (ADEB) et les conservateurs de site. Une attention particulière est portée au niveau d'eau du plan d'eau au regard des aménagements hydrauliques réalisés.

Les travaux ont consisté à entretenir par débroussaillage les clôtures des prairies ainsi que la sente piétonnière menant à l'observatoire. Un chêne centenaire a été valorisé en bois de chauffage par un voisin suite à sa chute en 2024. Le broyage des ligneux sur les prairies du Point du jour n'a pas pu être réalisé en 2025 faute de crédits. Cette action sera réalisée en septembre 2026. Le berger n'a pas souhaité mettre ses animaux (trop de surface non pâturable). L'arrachage des rejets de Robiniers faux-acacia sur la digue se fait régulièrement afin d'éviter le développement de cette espèce

Les conservateurs du site et les ADEB ont organisé un chantier nature et installé une échelle limnimétrique à droite de l'observatoire afin de rendre plus aisé le suivi des niveaux d'eau participé activement à la vie du site. Ils contribuent au suivi mensuel des niveaux d'eau,

Des actions de régulation du Ragondin et du Sanglier sont toujours d'actualité. Bertrand Chabot qui a une convention de chasse sur l'ENS fait état d'une recrudescence des sangliers sur le site.



VALORISER

Animations et chantiers grand public

Organisés par le Conservatoire :

Nos conservateurs bénévoles du site ont proposé deux animations l'une le 24 mai avec 10 participants et une le 30 août avec 12 participants. Ils ont assuré également l'accueil de la presse locale.

Un Chantier nature d'automne s'est déroulé le samedi 18 octobre avec en particulier les ADEB. Cette journée a permis de ré-ouvrir les zones sur les pourtours de l'observatoire par du débroussaillage et du petits bucheronnage. Des actions de débroussaillage ont aussi été réalisées de parts et d'autres du ponton menant à l'observatoire afin de gérer les petits ligneux.

Organisé par un Tour opérateur :

Le 22 mai 2025, une agence réceptive spécialisée sur la France a organisé une visite pour un groupe de 11 ornithologues suisses à l'Étang de Beaumont. Cette journée a permis d'observer les oiseaux locaux et de partager un pique-nique sur place.

Animations scolaires

Organisée par le Conservatoire :

Le 5 mars 2026, le Conservatoire a accueilli 40 élèves de 4e année de l'École du Paysage de Blois. Cette rencontre avait pour objectif d'échanger sur la notion de nature et de paysage, en abordant notamment les techniques de génie végétal, l'intégration de la biodiversité dans les aménagements paysagers, ainsi que la réglementation issue du code de l'environnement.

Organisées par notre partenaire :

La Fédération des chasseurs de Loir-et-Cher a proposé à son club nature 2 animations de découverte des oiseaux et des petites bêtes aquatiques, les 7 et 22 juillet pour des jeunes de 8 à 12 ans, soit 24 au total.

Prairies du Fouzon, Selles-sur-Cher, Châtillon-sur-Cher, Meusnes, Couffy, Seigy, Noyers-sur-Cher

Conservateurs principaux : Jean-Pierre JOLLIVET et Evelyne CANTONE (Noyers-sur-Cher)



CONNAÎTRE

Renouvellement du plan de gestion prévu en 2024 et encore en cours de rédaction. Rendu prévu début mars 2026.

Un important travail de cartographie des habitats a été mené par le Conservatoire Botanique du Bassin Parisien (CBN BP) sur l'ensemble du site Natura 2000. Les couches SIG des habitats réalisés par le CBN sont en cours d'homogénéisation.

Dans l'attente d'un projet d'étude d'extension du site Natura 2000, les parcelles situées à Noyers-Sur-Cher ont été cartographiées par le Cen, accompagné par la conservatrice du site. Les inventaires répartis sur l'année n'ont pas permis de faire de découvertes majeures mais ont précisé la répartition des espèces menacées.

Un travail de cartographie des fossés et autres éléments hydrographiques a été réalisé. Bien qu'incomplète, cette cartographie va permettre d'analyser le linéaire potentiellement drainant et proposer des opérations afin de maintenir les milieux alluviaux humides dans un contexte de changement climatique.

En parallèle, un suivi de LIGERO de l'intégrité des peuplements d'amphibiens a été réalisé. Les résultats permettant d'évaluer la qualité de la zone humide à partir du peuplement d'amphibiens observé sont en cours d'analyse.

Diagnostic écologique :

- Un diagnostic écologique a été réalisé en avril et mai 2025 pour évaluer la conformité des parcelles en lien avec les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Ce travail a permis de vérifier si les parcelles respectaient les critères nécessaires pour la contractualisation et d'assurer la localisation appropriée de la bande refuge, essentielle à la préservation de la biodiversité locale.

Suivi botanique :

- La Conservatrice du site a mené, comme chaque année, un suivi botanique sur le secteur de Noyers-sur-Cher. Ce suivi permet de suivre l'évolution de la flore et de s'assurer que les mesures de gestion prises sur le terrain respectent les objectifs de préservation des espèces végétales. La Conservatrice a également mené des prospections sur les parcelles en projet d'acquisition par le Cen.



PROTÉGER



En 2025, plusieurs actions ont été menées pour renforcer la protection des sites naturels, en particulier pour les Prairies du Fouzon et les sites Natura 2000 associés. Parmi les activités majeures :

1. Animation foncière :
 - L'animation foncière lancée en 2024 avec la Safer a permis d'aboutir à un projet d'acquisition d'environ 5 ha de prairies et boisements naturels pour la création d'îlots de vieillissement.
2. Suivi des propriétés et gestion :
 - À Noyers-sur-Cher, une surveillance régulière du site a été assurée par la conservatrice en raison de la présence fréquente de chevaux.
 - À la suite de la tempête du 25 juin 2025, la conservatrice a sollicité la commune pour évaluer les besoins d'entretien du sentier situé dans le boisement de Noyers-sur-Cher. La municipalité a exprimé le souhait de partager les coûts de mise en sécurité avec le Conservatoire. À ce jour, des devis ont été obtenus par le Cen, mais aucune solution de financement n'a encore pu être dégagée.
3. Mission d'animation Natura 2000 avec le Conseil Régional :
 - Depuis janvier 2023, le Conseil régional Centre – Val de Loire est devenu le maître d'ouvrage de l'animation des sites Natura 2000. Le CEN a été retenu pour assurer l'animation technique de ces sites de 2024 à 2026. Le CEN est, par ailleurs, structure porteuse de Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) et assure chaque année l'accompagnement des agriculteurs sur la mise en œuvre des mesures agro-environnementales (MAEC), en lien avec les DDT des sièges d'exploitations concernés (dépt : 41, 36 et 37), la DRAAF et la Région.
 - Concertation et gouvernance sur le territoire
 - 1 comité de pilotage organisé le 30 septembre 2025 à Châtillon-sur-Cher, suivi d'une visite de site sur la Butte des Blumonts (31 participants, compte-rendu établi).
 - Participation à la journée régionale des élus Natura 2000 et à un webinaire technique destiné aux animateurs régionaux.
 - 1 groupe de travail sur le pâturage (4 participants, diaporama de compte-rendu produit).
 - Préservation et gestion durable des milieux et des espèces
 - 1 contrat Natura 2000 de gestion pastorale pour 2026-2028, déposé en 2025 :
 - Surface concernée : 3,75 hectares à Châtillon-sur-Cher (Butte des Blumonts), répartis en 4 îlots.
 - Budget estimé : 10 440 € TTC.
 - Rédaction de 3 fiches techniques de contrats.
 - Animation du PAEC 2025 :
 - Renouvellement des engagements 2020-2024 sur 52,97 ha, pour un montant de 59 460,80 € sur 5 ans (2 mesures).
 - Accompagnement de 17 agriculteurs en contractualisation, réalisation de 4 diagnostics agro-écologiques.
 - Participation à 4 réunions DRAAF, gestion administrative, dépôt de l'AP et du PAEC 2026-2027, bilan des MAEC 2025 et estimation budgétaire.
 - Intégration de Natura 2000 dans les projets territoriaux
 - 5 projets ou programmes suivis en 2025 :
 - Participation aux comités techniques ou de pilotage des instances

suivantes :

- SCOT de la Vallée du Cher à la Sologne.
- CLE du Sage Cher aval et Syndicat du Fouzon (articulation sur les zones humides et objectifs Natura 2000).
- GAL du programme LEADER du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais (avis sur les projets de territoire).
- DREAL et CBNBP pour la réactualisation de la cartographie des habitats naturels du site Natura 2000.
- Information, communication et sensibilisation
 - 2 sorties territoriales organisées pour les élus locaux dans les prairies du Fouzon (10 participants au total).
- Amélioration des connaissances et suivi du patrimoine naturel
 - Collecte et synthèse des données sur les chauves-souris dans les cavités de Grosbois, en collaboration avec le SNE, le CEN 41, le CDPNE, la DREAL et le CD41. Bilan : Les effectifs de chauves-souris restent globalement stables sur le site de Grosbois.
- Suivi et évaluation de la mise en œuvre du DOCOB
 - 2 points annuels avec la Région, échanges réguliers tout au long de l'année (envoi des données d'avancement).
 - Rédaction du bilan d'animation et d'une synthèse, mise à jour du tableau de bord.

Ces diverses actions illustrent un effort continu de préservation des milieux naturels tout en intégrant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux à travers une collaboration avec les acteurs locaux, les agriculteurs et les partenaires institutionnels.



GÉRER

La conservatrice du site est intervenue en 2025 auprès de la commune de Noyers-sur-Cher pour l'entretien du sentier dans le boisement.

Fauche agricole

Elle a eu lieu à partir du 20 juin ou du 1^{er} juillet sur l'ensemble des prairies de fauche du Conservatoire soit sur 155 hectares environ conventionnées avec un cahier des charges à clauses environnementales : fauche semi-tardive avec maintien de bandes refuge broyées à partir entre le 01/10 et 01/03 de l'année n+1. Le conservatoire a engagé pour rappel un partenariat avec 7 exploitants agricoles locaux via une convention agricole appelée Convention Pluriannuelle d'Exploitation Agricole (CPEA).

Une rencontre avec chaque exploitant agricole avec lequel nous travaillons a eu lieu dans le but d'harmoniser et d'actualiser les conventions agricoles qui nous lient avec eux. Les prairies du secteur de Noyers-sur-Cher n'ont pas pu être fauchées mais seulement broyées sans export des produits de coupe, par l'exploitant agricole en raison des mauvaises conditions météorologiques. L'impact de cette accumulation de la matière organique sur la biodiversité reste à mesurer mais l'accent sera mis auprès de l'agriculteur sur la nécessité de faucher en 2026 dans la mesure du possible. Par ailleurs, il demeure encore des parcelles orphelines de toute gestion faute de trouver un.e exploitant.e preneur. La recherche d'entretien durable par un exploitant local reste active de mise en 2026 en lien avec la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher et les contacts locaux. Dans l'attente, des travaux de restauration sont localement engagés pour maintenir les milieux ouverts.

Restauration de milieux ouverts :

Afin de restaurer des surfaces de prairies humides sur l'ensemble du site, un broyage ras avec ramassage des produits de coupe a eu lieu sur environ 8,32 ha Noyer-sur-Cher (41140), Couffy (41110), Seigy (41110), Meusnes (41130), Châtillon-sur-Cher (41130) et Selles-sur-Cher (41130).

Entretien d'arbres têtards :

Cinq conventions d'entretien d'arbres têtards ont été renouvelées avec des particuliers (dont des bénévoles) afin de pérenniser les nombreux individus présents : taille de plusieurs dizaines d'arbres têtards déjà effectuées sur le site. L'objectif est d'étendre cette opération aux arbres têtards des parcelles des Conservatoires qui nécessitent un entretien.

Chantier d'automne « J'agis pour les prairies » le 4 octobre 2025, il fut malheureusement annulé le matin même, à cause des conditions météorologiques dangereuses. En effet, le vent ne permettait pas de circuler en sécurité sur le site suite à la tempête du mois de juin 2025.

Les 7 et 8 octobre : organisation d'un chantier avec une trentaine de salariés du Conservatoire à l'échelle régionale, en collaboration avec le Cen Loir-et-Cher, sur la commune Couffy. Avec l'aide de nos conservateurs bénévoles, l'opération a permis de regagner de la prairie naturelle de fauche sur une parcelle embroussaillée.

A la suite de la tempête du 25 juin 2025 qui a sévit sur les communes de Couffy et Noyer-sur-Cher notamment, ont été sévèrement touchées avec un grand nombre d'arbres abattus et branchages tombés sur les voies de circulation, les sentiers et les prairies de fauche. Des interventions en régie ont été menées par le Conservatoire pour enlever les encombres dans les prairies afin de permettre la fauche par les agriculteurs conventionnés. Il a également missionné une entreprise locale en urgence pour faire de même sur le secteur de la boucle du Cher. Sur Noyer-sur-Cher, en revanche, seuls des devis ont été récupérés à ce jour dans l'attente de subventions pour financer la mise en sécurité de la boucle de découverte de Noyers-sur-Cher. La commune de Noyers-sur-Cher, gestionnaire du sentier de découverte, s'est proposée pour participer au financement de cette mise en sécurité. Gageons que ces travaux pourront être réalisés fin 2026.



VALORISER

Animations et chantiers grand public

Organisés par nos partenaires :

La Fête « Au cœur des prairies du Fouzon » (18 mai 2025). Cet événement, organisé par le Foyer rural et la Mairie de Couffy en partenariat avec le Cen Centre-Val de Loire, le Cen Loir-et-Cher, Loir-et-Cher Nature et la Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher, a connu un franc succès en attirant plus d'une centaine de participants. Soutenu par les initiatives « Le 41 par nature » du Conseil départemental du Loir-et-Cher et « Naturellement dehors » de l'Agence Régionale de la Biodiversité, cette journée a permis de valoriser la biodiversité locale et de sensibiliser la communauté à la préservation des prairies.

Animation sur les Îles de Noyers (11 mai 2025). Co-animée par la conservatrice du site et la Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher, cette sortie a permis à six participants de découvrir la faune et la flore spécifiques aux Îles de Noyers.

Journée avec le service EP Loire (5 juin 2025). Présentation des prairies et des traits d'hydromorphie du sol, avec la participation de 15 personnes.

Organisée par notre partenaire :

Sologne Nature Environnement avait programmé sur Couffy une sortie dans le cadre des Estivales de l'Eau : Mardi soir au bord de l'eau – spécial affût, le 15 juillet, malheureusement, suite à la tempête que ce secteur a subit, pour des questions de sécurité, elle n'a pas pu être maintenue.

Animations scolaire

Dans le cadre des 30 ans de la fête Au cœur des Prairies du Fouzon, les deux Conservatoires régional et départemental se sont associés pour mettre en place un projet d'animation scolaire dans le cadre de l'opération nationale « Fréquence Grenouille ». La mairie souhaitait que tous les élèves du territoire puissent bénéficier d'une journée d'animation pour découvrir cet Espace naturel sensible. Les 3 classes du SIVOS, soit une soixante d'élèves, ont donc pu, accompagnés d'une animatrice, observer, capturer, déterminer, classer les espèces de la faune et de la flore de cette zone humide si particulière.

Les panneaux restituant leur travail ont été exposés sur le stand du Conservatoire régional, le dimanche 18 mai à Couffy lors de la fête « au cœur des prairies ».

Communication

Interview sur le site Natura 2000 Prairies du Fouzon pour le magazine de la Région Centre-Val de Loire avec parution d'un article dans le magazine du printemps 2025 n°10 du Loir-et-Cher (page 10) : « Prairies du Fouzon : un trésor naturel face au climat ».

Réalisation par le Conservatoire d'un nouvel épisode Vol au-dessus d'espaces naturels du Conservatoire. Épisode 05 « Les Prairies du Fouzon » :

<https://www.youtube.com/watch?v=GdpveQ2XFNk>

Île de la Folie, Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire

Conservateur principal : Guy **MONNIAUX**

Conservateurs adjoints : Danielle **MONNIAUX** et Philippe **HENRY**



PROTÉGER

Une rencontre sur site a été organisée avec le nouveau référent de la DDT fluviale afin d'échanger sur la gestion du Domaine Public Fluvial (DPF) et de poursuivre l'articulation des travaux menés. Les travaux envisagés par l'État en 2025 n'ont pas concerné l'Espace naturel sensible de l'Île de la Folie.

Le Cen a participé le 23 janvier 2025 à la rencontre annuelle départementale des gestionnaires du DPF organisée par la DDT fluviale du Loir-et-Cher. Ces échanges avaient pour but de renforcer la collaboration entre les différents acteurs de la gestion fluviale et de s'assurer que les actions de préservation des milieux naturels soient bien intégrées dans les projets à venir sur le domaine public fluvial.

Le CEN a autorisé un trail en juillet (courses à pied) et course à vélo. Les participants ont emprunté une partie de la grande boucle. Il n'a pas été visualisé de dégradation des milieux ni de déchets après la course.



GÉRER

Les conservateurs et le chargé de gestion écologique du site ont assuré une surveillance régulière de l'accessibilité des chemins et de leur encombrement par les arbres, arbustes ou bois morts, notamment après chaque coup de vent ou tempête. Ils ont également suivi la fréquentation des sangliers et veillé à la préservation des perce-neige afin de prévenir tout risque de pillage. Parmi leurs actions, un nettoyage et un débroussaillage des sentiers de découverte ont été réalisés en juin et juillet 2025. Il est à noter qu'une battue administrative a été réalisée sur l'ENS en janvier 2025 à la demande de la DDT.

Il a été réalisé ponctuellement de l'écorçage de Robinier faux acacia dans la zone boisée.

Il est à noter l'absence de portique à l'entrée du parking depuis mars 2025. Le CEN CVL a prévenu la mairie sur ce point (en attente de retour).



VALORISER

Animations grand public

Organisées par le Conservatoire :

Les deux animations destinées au grand public, proposées par nos nouveaux conservateurs de site, n'ont malheureusement pas pu se tenir : l'une a été annulée le 1er mars pour des raisons

personnelles, l'autre, prévue le 11 octobre, a dû être reportée faute de participants.

Participation au festival Escapades Loire Les 24 et 25 mai : nous avons participé au festival Escapades Loire, organisé par l'association Cap événement en collaboration avec les Conservatoires d'espaces naturels régional et du Loir-et-Cher. Plus d'une centaine de visiteurs sont venus échanger, se documenter ou découvrir notre cabinet des curiosités.

Animation avec le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de Salbris Le 10 juin : une animation a été organisée avec le SAVS de Salbris, réunissant 4 pensionnaires en situation de handicap mental et une accompagnatrice. Cette sortie de 2h30 avait pour objectif de tester les supports Facile À Lire et à Comprendre (FALC), conçus par l'association AcceSens pour le Conseil départemental de Loir-et-Cher. Les retours des participants sont globalement positifs, même si quelques ajustements restent à apporter. Un compte-rendu détaillé a été rédigé et transmis au Conseil départemental 41.

Organisées par nos partenaires :

Animation avec la Maison de la Loire 41 Le 15 juin : la Maison de la Loire 41 a pris en charge une découverte de l'Île de la Folie pour une quinzaine de randonneurs, en réponse à une demande que nous n'avons pas pu satisfaire.

Randonnées organisées par la Mairie de Rilly-sur-Loire : dans le cadre de sa Foire aux Tomates Farcies, la mairie a proposé deux randonnées le week-end des 26 et 27 juillet :

- Une randonnée pédestre pour traillieurs et marcheurs, réunissant 80 participants.
- Une sortie VTT, avec 200 participants.

Balade théâtralisée pour les Journées du patrimoine Le 20 septembre : le Conseil départemental avait prévu une balade théâtralisée sur l'Île de la Folie, en partenariat avec la compagnie L'Intruse. En raison des très mauvaises conditions météo, l'événement a été annulé et devrait être reprogrammé en 2026.

Plénière des conservateurs bénévoles des deux Conservatoires régional et départemental : cette réunion de rencontre annuelle et d'échanges autour de la vie des sites naturels préservés a été organisée le 27 septembre 2025 à Chaumont-sur-Loire. L'après-midi, une visite intitulée « On aime le conte à la Folie », encadrée par le Conservatoire et les conservateurs bénévoles du site, a permis à 42 participants de découvrir la forêt alluviale et les bords de Loire, guidés par les récits fantastiques de la conteuse Claire Rassinoux.

Animations scolaires :

Organisées par notre partenaire :

Interventions de l'association Millière et Raboton en 2025 : sur les cinq interventions initialement prévues, trois ont été reportées en raison de contraintes liées à l'accessibilité pour un rallye nature. Finalement, 42 élèves issus de deux classes distinctes ont pu découvrir l'Espace Naturel Sensible de l'Île de la Folie en mars et en mai, à travers des balades sensorielles.

Les Prés de la Limite (Saint-Georges-sur-Cher- dépt 41 , Francueil- dépt 37)

Conservateur : à pourvoir



PROTÉGER

Une animation foncière a été lancée en collaboration avec la SAFER et quatre bénévoles du Conservatoire. Ce projet a permis la réalisation d'une acquisition de 2,53 ha de parcelles finalisée en 2025. Ces terrains viennent enrichir les acquisitions déjà effectuées par le Conservatoire dans le but de préserver le patrimoine naturel du site et d'étendre l'espace protégé. Cette acquisition revêt une importance particulière pour la conservation d'espèces sensibles, notamment le Lupin réticulé, qui trouve refuge sur ces parcelles.

En juillet 2025, une rencontre avec Enedis a permis de garantir la préservation des enjeux écologiques des Prés de la Limite, dans le cadre des travaux de dépose de câbles et de supports prévus en 2026. Demandes du Conservatoire de conserver le pylône n°12 pour éviter toute perturbation des milieux humides et des espèces protégées ; d'éviter de circuler entre les pylônes n°11 et n°12 : accès exclusif par le pylône n°13 pour préserver la roselière fragile, de privilégier une intervention en septembre 2026 (sous réserve des conditions météo) et d'informer le Conservatoire en amont des travaux.



GÉRER

Fauche agricole :

Elle est réalisée sur environ 4,8 ha de prairies à Saint-Georges-sur-Cher à partir du 1^{er} juillet, dans le cadre d'un prêt à usage avec un agriculteur local. La convention prévoit le maintien d'une bande refuge pour préserver les espèces végétales patrimoniales. L'agriculteur ayant signifié son départ en retraite et son désir d'arrêter la convention, un autre partenariat devra être recherché.

Restauration de milieux ouverts :

Afin de préserver les zones humides du site, un broyage ras avec ramassage des produits de coupe et un arrachage mécanique de jeunes pousses de peupliers a eu lieu sur les roselières, mégaphorbiaies et prairies humides sur environ 1,8 ha au sud de la prairie de Saint-Georges-sur-Cher.

La Petite Loire, Muides-sur-Loire, Saint-Dyé-sur-Loire, Courbouzon et Suèvres

Conservatrice : Véronique **LEBOUC**



CONNAÎTRE

Des investigations ont été réalisées (par des prestataires extérieurs) à l'initiative du Conseil départemental (chiroptères, oiseaux, flore...). Ces données, conjuguées avec les prospections scientifiques de terrain menées par le Conservatoire en 2025, viendront abonder le plan de gestion en cours de rédaction et de finalisation en 2026.



PROTÉGER

La convention d'usage avec le SPRICER (Service de prévention des risques, ingénierie de crise, éducation routière) de la DDT 41, portant sur la gestion du Domaine Public Fluvial de la Petite Loire (environ 70 ha) a été signée en janvier 2025.

En 2025, l'animation foncière de la SAFER s'est terminée. Aucun terrain n'a fait l'objet d'une acquisition (absence d'opportunité).

Une visite de l'Espace Naturel Sensible de la Petite Loire a été organisée le 25 septembre, en présence de la nouvelle conservatrice bénévole, du délégué départemental et de représentants du Conseil départemental du Loir-et-Cher. Cette rencontre avait pour objectif de s'approprier les enjeux et le contexte du site, dans le cadre de l'élaboration du futur plan de gestion. Ce document définira les actions du Conservatoire pour les dix prochaines années.



GÉRER

Une partie du site a été endommagée par une tempête survenue le 25 juin 2025, entraînant la chute de nombreux arbres. Ces dégâts rendent certains accès difficiles et certaines zones dangereuses pour les personnes.

Les déchets anthropiques à l'entrée du site (face au plan d'eau DOMINO) ont été enlevés par la DDT. Quelques déchets verts ont été visualisés en fin d'année.

Perspectives de gestion : un état des lieux partagé sera réalisé en 2026 avec la DDT concernant l'état des boisements touchés par la tempête. Les premières interventions de gestion sont prévues pour 2027 voire 2028.



VALORISER

Animations grand public organisées par notre partenaire

Animations programmées dans le cadre des Balades nature : sur les 6 animations prévues, seulement 3 ont pu être maintenues, réunissant 38 participants. Les autres ont été annulées en raison des dégâts causés par la tempête de juin, rendant les lieux non sécurisés pour l'accueil du public.

Animations supplémentaires : en dehors du calendrier initial, 3 animations ont été organisées :

- 1 dans le cadre de la Journée des zones humides (février),
- 2 en mai et juin, pour un total de 38 participants.

Collaboration avec une microentreprise : le Conservatoire a rencontré une microentreprise proposant des animations grand public sur le thème des plantes comestibles. Lors d'un échange à Blois, il a été convenu que cette entreprise transmette au moins une date d'animation, afin que l'animatrice nature du CEN puisse y assister et évaluer sa pertinence pour une intégration future au calendrier des Balades nature.

Animations scolaire organisées par notre partenaire

Convention de parrainage avec le collège Marie-Curie : dans le cadre de la convention tripartite (collège Marie-Curie de Saint-Laurent-Nouan, Conseil départemental du Loir-et-Cher et Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire), la Maison de la Loire a mené 4 sorties de terrain, sensibilisant 116 élèves.

Actions complémentaires hors convention : 5 interventions supplémentaires ont été réalisées auprès d'écoles primaires et de centres de loisirs, touchant 85 enfants.

Annulation d'une journée de lutte contre les ambrosies : la journée prévue le 5 juillet en partenariat avec la Maison de la Loire 41 et le GTEEE a dû être annulée pour raisons de sécurité, en conséquence des dégâts causés par la tempête.

Les Prés de Saint-Loup

Conservateur principal : **Maurice SEMPE**

Conservatrice adjointe : **Eva SEMPE**

Les Prés de Saint-Loup

Conservateurs bénévoles : *Eva et Maurice Sempé*



CONNAÎTRE

Comme chaque année, les conservateurs bénévoles complètent les inventaires faune-flore au gré de leurs visites.

En 2025, Eva et Maurice Sempé ont réitéré le suivi STERF (suivi temporel des rhopalocères de France) qu'ils avaient initié en 2024 le long de quatre transects suivis au cours de quatre passages dans la saison.



GÉRER

Poursuite de la chasse avec M. Lamy, plusieurs interventions ont eu lieu, les sangliers étant présents principalement sur les parcelles forestières voisines du site.

Les parcelles ont été fauchées par M. Marier.

Les Caves du Coteau de Fréteval (Fréteval)

Conservateur : Christian RABEC

Gestion du site par l'antenne 28



Le comptage des chiroptères a eu lieu comme prévu, mené cette année par le Conservatoire, en alternance avec Perche Nature.

La présence d'une équipe de l'OFB a également permis d'aller visiter une cavité non comptabilisée par Perche Nature, et qui a été nommée la "Excalibur". Celle-ci présente aussi des individus.



PROTÉGER Tentative pour joindre le propriétaire d'une des cavités à enjeux pour savoir s'il était vendeur ou pour établir une convention, mais sans réponse pour le moment.

Actions transversales ou hors site



VALORISER

Espèces Game

Poursuite du jeu avec maintenance et réapprovisionnement en badges sur les 3 ENS (Étang de Beaumont, Île de la Folie et Prairies du Fouzon).

Bourse touristique de Blois

Participation du Cen CVL à cette nouvelle édition le 11 mars 2025 afin de diffuser son calendrier des Balades nature de l'année.

Fréquence Grenouille

Le Conservatoire a soutenu une animation grand public sur la découverte des amphibiens, organisée par le CDPNE à Blois dans le cadre de l'opération nationale « Fréquence Grenouille » (portée chaque année par la Fédération des Conservatoires). 16 participants ont pris part à cette sortie.



PROTÉGER



NATURA 2000 : Site Oiseaux FR2410001 « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher » et site Habitats FR2400565 « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers ».

Le CEN Centre – Val de Loire a été désigné par l'État pour assurer l'animation conjointe sur les sites Natura 2000 de la vallée de la Loire dans le Loir-et-Cher : ZPS « Vallée de la Loire de Loir-et-Cher » et de la ZSC « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers ».

Le périmètre concerne 22 communes du département, réparties sur l'ensemble du linéaire de la Loire (soit 90 km).

Des rencontres avec les exploitants ont été organisées sur le terrain par le CEN pour valider l'éligibilité des parcelles, accompagner le choix des engagements et identifier, quand nécessaire, la localisation des bandes refuges (prairies de fauche). A l'issue de ces rencontres les documents (diagnostic d'exploitation, carte de localisation des mises en défens) ont été envoyés aux exploitants et aux DDT pour l'instruction des dossiers. Au total pour cette campagne 2025, ce sont 7 exploitations concernées, 200 ha de surfaces engagées en MAEC localisée (à la parcelle).

L'animation du dispositif Natura 2000 passe également par l'accompagnement des politiques publiques et des porteurs de projets sur la Loire ainsi que l'appui auprès des services instructeurs sur les évaluations des incidences. Le CEN a ainsi pris part à des réunions techniques autour de projet de territoire, d'opérations d'entretien de la DDT dans le lit endigué. Une veille régulière des projets / aménagements / plans sur le territoire est également menée tout au long de l'année par le Conservatoire.

Des préconisations ont également été formulées auprès du gestionnaire du domaine public fluvial (DPF) concernant le programme de travaux d'entretien du lit. Des visites de terrain ont réalisées pour la mise en défens de secteurs à forts enjeux écologiques (zone de nidification

sterne, hutte de Castor,...).

Le COPIL s'est déroulé le 20/11 sur la commune de Saint-Laurent-Nouans.

Le site internet Natura 2000 du Val de Loire au niveau régional est en cours de finalisation.

Des Indices de Biodiversité Potentiels (I.B.P) ont été réalisés sur 3 sites au droit de boisements alluviaux.

Un état des lieux des poissons migrateurs dans la Région Centre Val de Loire a aussi été effectué. Ce travail de synthèse a permis de rencontrer de nombreux acteurs de la pêche et de dresser un constat pessimiste sur l'état de conservation des poissons migrateurs.

Mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le développement du pâturage sur le territoire d'Agglopolys

Cette mission entre dans le cadre d'une convention de partenariat tripartite entre Agglopolys, le Cen Centre Val de Loire et la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher. Ce sont à présent 120 ha de milieux naturels ou semi-naturels d'Agglopolys qui sont gérés par une gestion pastorale extensive. L'appui à la maîtrise d'ouvrage du Conservatoire dans le cadre de ce projet est ciblé en particulier sur les aspects environnementaux (ex : conseils de gestion, Natura 2000), intégration du projet dans le cadre de l'opération Pasto'Loire, appui concernant la recherche de foncier et notamment en lien avec l'utilisation du domaine public fluvial (DPF) ou de terrains communaux.

Ce sont maintenant près de 100 ha de surfaces de bords de Loire en sites Natura 2000 qui sont intégrées dans ce projet (Domaine Public Fluvial et propriétés privés) dont la gestion est assurée dans le cadre d'un partenariat agricole avec l'association « Bergers du Val de Loire ». A cela s'ajoute les 40 ha de l'ancienne sablière située sur Chouzy-sur-Cisse « Etang de la Ballastière » partie intégrante du projet et propriété de la Fondation des pêcheurs. Situé à proximité directe du fleuve, il existe une grande complémentarité de ce secteur avec la Loire (ex : boisements alluviaux d'intérêt communautaire, dorts ou zone d'alimentation pour des espèces d'intérêt communautaire et l'avifaune notamment etc...).

Les zones à pâturer sont au nombre de 8 sur lesquelles une gestion pastorale est mise en place entre avril et décembre pour environ 200 brebis et environ 150 agneaux. Des transhumances permettent la circulation entre les différents sites. Le travail d'accompagnement sur le volet gestion écologique s'est poursuivi en 2025 visant toujours à conforter l'activité dans le cadre du partenariat.

L'année 2025 a vu la scission des deux bergers. De nouvelles parcelles ont été recherchées afin de palier à cette rupture et anticiper les années futures.

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès d'une entreprise : le site de stockage de gaz naturel de Céré-la-Ronde et de Chémery

Le CEN a été sollicité en décembre 2012 par Storengy, une filiale d'Engie, responsable notamment du site de stockage de gaz naturel souterrain de Céré-la-Ronde (37-41). Une convention de partenariat a été signée en janvier 2014 dans le cadre du plan stratégique de l'entreprise, incluant un volet visant à favoriser la biodiversité sur le site. En tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, le Conservatoire a participé en 2025 à 4 comités de suivi du projet biodiversité, tant au niveau local que national (« communauté des gestionnaires des plans de gestion écologiques des sites de Storengy Participation à 4 comités de suivis annuels. Il a contribué à la mise en œuvre des plans de gestion de Chémery et Céré-la-Ronde avec les partenaires de Storengy (Athena Nature, LPO Touraine, Terideal, ANPCEN...) et les sites Loire-Val de Cher, sur les fiches actions suivantes des plans de gestion concernant les mesures suivantes : « trame nocturne » - « articulation avec les politiques publiques environnementales locales » et « Restaurer et/ou créer des corridors écologiques fonctionnels » : lien avec le Conseil départemental 41 pour le programme Arbres et Haies 41, Trophée par nature. Cas d'invasion par les Ecrevisses américaines : le Conservatoire a fourni des fiches techniques pour

aider à la lutte contre ces espèces invasives auprès du site de Chémery. L'année 2025 a aussi consisté en la finalisation du bilan d'évaluation des plans de gestion 2019-2023 de Chémery et de Céré-la-Ronde en lien avec Athena Nature. Notamment il restait l'évaluation des coûts des fiches actions, la planification des actions par année du plan de gestion 2025-2030 ainsi que la finalisation de la rédaction du rapport de bilan et du renouvellement des plans de gestion suivants. Pour ce faire, 3 réunions techniques ont été organisées entre Athena Nature, la LPO et Storengy. Un rapport du bilan d'évaluation des plans de gestion de Chémery et Céré la Ronde a été produit ainsi que deux diaporamas de présentation synthétiques réalisés en amont en rendu d'étapes intermédiaires.